

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Suzie constant, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article [148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Séraphine a adopté, lors de sa séance tenue le 4 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE	DATES	HEURE
6 janvier	19h00	5 mai	19h00	1 ^{er} septembre	19h00
3 février	19h00	2 juin	19h00	6 octobre	19h00
3 mars	19h00	7 juillet	19h00	3 novembre	19h00
7 avril	19h00	4 août	19h00	1 ^{er} décembre	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Séraphine, ce 6 novembre 2025

Suzie Constant.

Suzie Constant

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 6 novembre 2025.

Suzie Constant,

Directrice générale et greffière-trésorière

Surie Constant



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Suzie constant, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article [148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Séraphine a adopté, lors de sa séance tenue le 4 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE	DATES	HEURE
6 janvier	19h00	5 mai	19h00	1 ^{er} septembre	19h00
3 février	19h00	2 juin	19h00	6 octobre	19h00
3 mars	19h00	7 juillet	19h00	3 novembre	19h00
7 avril	19h00	4 août	19h00	1 ^{er} décembre	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Séraphine, ce 6 novembre 2025

Suzie Constant.

Suzie Constant

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 6 novembre 2025.

Suzie Constant,

Surie Constant

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Suzie constant, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article [148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Séraphine a adopté, lors de sa séance tenue le 4 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE	DATES	HEURE
6 janvier	19h00	5 mai	19h00	1 ^{er} septembre	19h00
3 février	19h00	2 juin	19h00	6 octobre	19h00
3 mars	19h00	7 juillet	19h00	3 novembre	19h00
7 avril	19h00	4 août	19h00	1 ^{er} décembre	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Séraphine, ce 6 novembre 2025

Suzie Constant.

Surie Constant

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 6 novembre 2025.

Suzie Constant,

Directrice générale et greffière-trésorière

Surie Constant